

## Préoccupation environnementale pour le bassin versant de la rivière Doncaster

En effet Québec a levé l'injonction empêchant depuis 2014 des coupes forestières massives dans l'une des dernières forêts matures des Laurentides située sur le territoire de la Municipalité de Ste-Lucie des Laurentides.

Cette forêt dont fait parti Le mont Kaaikop, deuxième plus haute montagne des Laurentides ,est situé dans un secteur stratégique du réseau d'écocorridors et d'aires protégées qui connecte le Parc national du Mont-Tremblant au Parc National d'Oka. Ce corridor est riche en écosystème (animal-végétal-hydrologique)

On peut facilement imaginer que le plan de coupe de plus de 50% de la forêt accordé aux forestières par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parc (MFFP) inquiète la population non seulement locale mais également régionale.

Cette partie du territoire fait partie du bassin versant de la rivière Doncaster et nous ne pouvons passer sous silence notre préoccupation dans ce dossier.(risque d'érosion, glissement de terrains, perturbation des lacs et cours d'eau,protection de la faune et de la flore.

Les membres du conseil d'administration de l'Association de la rivière Doncaster ont pris la décision de vous informer de l'existence d'une pétition qui circule présentement et qui réclame la « protection permanente du Mont Kaaikop »

[https://www.petitions24.net/mont-kaaikop\\_protege](https://www.petitions24.net/mont-kaaikop_protege)

Les références utiles pour de plus amples informations et un fichier de la presse en date du 2017/07/31 inclu dans ce e-mail.

- [www.journaldemontreal.com/2017/07/22/une-foret-des-laurentides-menacee](http://www.journaldemontreal.com/2017/07/22/une-foret-des-laurentides-menacee).
- <http://www.journaldemontreal.com/2017/07/31/exploitation-forestiere-une-petition-lancee-pour-sauver-le-mont-kaaikop>